

Le langagier

Bulletin linguistique du Département d'études françaises et de traduction

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305
Téléc. : (705) 675-4885

Université Laurentienne
Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6
langagier@nicke.Laurentian.ca

ISSN 1201-7493

Équipe : - rédaction : Pascal Sabourin
- lecture d'épreuves : Yves Lefier
- mise en page : Béatrice Dubé-Prévost

7^e année, N° 36, © décembre 1999

Dans ce numéro :

Bloc appartement / Désastre ou catastrophe? /
Gérant, directeur / Hilarant / Impetus / Jaquette /
Librairie / Méritoire, méritant / Pavement /
Supporteur / Soya ou Soja



Pensée langagière : «On écrit bien lorsqu'on exprime une idée ou une sensation par le mot juste. Tout le reste n'est que pompons et falbalas.»

(Émile Zola)



BLOC APPARTEMENT

Sous l'influence de l'anglais, on utilise couramment l'expression «bloc appartement», mauvais calque de *apartment block*, comme le sont les expressions «maison à appartements», «bloc à appartements», «immeuble à appartements».

Le concept à rendre est assez clair : il s'agit d'un immeuble collectif divisé en appartements et où les locataires partagent des services communs tels que le chauffage, l'ascenseur, la buanderie, etc. Le terme qui convient est **immeuble d'appartements** ou **immeuble de logements** ou, tout simplement, **immeuble**.

Les expressions «immeuble à logements» et «immeuble à appartements» sont à éviter car la préposition «à» exprime la fonction et non le contenu. Or, un immeuble est composé de logements ou d'appartements. Pour mieux comprendre la distinction entre «à logements» et «de logements», comparez «un pot de café» et «un pot à café». C'est donc la préposition «de» qu'il faut retenir car elle exprime la notion de «contenu».

DÉSASTRE OU CATASTROPHE?

Demandez-vous si ces deux mots ont le même sens! Quelle nuance l'un et l'autre expriment-ils? L'étymologie (du grec *etu-*

mos = vrai, et *logia* = étude) de ces termes nous aidera à les employer dans leurs contextes appropriés.

Désastre (anglais *disaster*, emprunt au français) est arrivé au français par l'italien *disastro* (1537), terme utilisé en astrologie pour qualifier un événement «*disastro*», c'est-à-dire survenu sous une mauvaise étoile. Un **désastre**, c'est donc un événement funeste de grande ampleur, causant des dégâts importants. Le terme peut aussi décrire un échec entraînant des conséquences graves (ex. : un désastre financier, un désastre commercial), ou encore un insuccès complet (ex. : «La représentation de cette pièce a été un désastre»).

Pour sa part, **catastrophe** (du grec *kata* = vers le bas, la fin, et *strophé* = tour, dérivé de *strephein* = tourner) traduit des sens beaucoup plus forts que **désastre**. Le terme s'appliquait au dernier et principal événement d'une tragédie grecque. Alors que **désastre** contient l'idée d'un événement fâcheux survenu sous l'influence d'une «mauvaise étoile», **catastrophe** signifie un malheur effroyable et brusque, un bouleversement faisant de nombreuses victimes (une **catastrophe** aérienne, par exemple).

GÉRANT, DIRECTEUR

Il faut se garder de donner le titre de **gérant** à une personne qui remplit les fonctions de **directeur** d'une entreprise, d'un service. En effet, **gérant** (du part. prés. du verbe gérer = administrer les affaires d'autrui) désigne la personne qui administre des affaires, des biens, pour le compte d'autrui. Un **gérant** d'immeubles, un **gérant** de succursale d'une banque. Dans ces cas, **gérant** ne désigne pas un échelon dans une hiérarchie administrative mais la personne qui gère les affaires d'une société, d'un individu.

Alors que le terme anglais *manager* traduit les deux concepts de **directeur** et de **gérant**, le français fait une nette distinction entre ces deux notions : le **directeur** occupe un poste de direction au sein de

l'entreprise et coordonne l'activité de ses subordonnés; le **gérant** est celui qui administre, pour le compte d'autrui, des affaires, des biens, un hôtel, un immeuble. C'est donc commettre un anglicisme que d'appeler **gérant** la personne qui est à la tête d'une entité administrative.

HILARANT

Un lecteur se demande si l'adjectif **hilarant** convient pour décrire l'état d'une personne, d'une chose (le lecteur a entendu ce terme de la bouche de l'hôtesse d'une émission du matin à Radio-Canada, Montréal). On soulève ici l'importante question des niveaux de langue et de la propriété des termes par rapport à chacun de ces niveaux.

On connaît l'effet d'un certain gaz, le protoxyde d'azote, qui produit une sorte d'état d'exaltation lorsqu'on l'aspire. C'est un gaz **hilarant**. Le mot **hilarant** est une création relativement récente (1805) à partir du participe présent du verbe latin *hilarare* (rendre gai), et on l'emploie surtout dans les sciences et la littérature. La même remarque vaut pour **exhilarant** dont l'usage est surtout littéraire.

Si vous désirez «parler comme madame Radio-Canada Montréal», oui, allez-y et qualifiez de «**hilarant**» l'histoire que vous raconte votre ami. Par contre, vous pourriez descendre d'un ou plusieurs crans et utiliser des qualificatifs tels que «amusante, comique, drôle, plaisante, rigolo», le tout étant de savoir dans quelles circonstances «sortir ses grands ch' mots de l'écurie».

IMPETUS

Entendu récemment à la radio : «Comme on dit en anglais, *l'impetus* n'a pas été suffisant pour terminer le projet (Pour le sens de **terminer**, voir **Le langagier**, n° 31, nov. 1998)». Pourtant, *impetus* n'a rien d'anglais et tout du latin! Le mot signifie «l'élan, l'attaque, l'impulsion violente et rapide». Ce n'est donc pas commettre un anglicisme que d'utiliser *impetus*, mais

plutôt s'offrir un latinisme, même si on ignore que ce terme vient d'un dérivé du bas latin.

Si **impetus**, en français moderne, n'est plus guère employé et appartient plutôt à l'histoire des sciences, rappelons que des termes comme **impétueux**, «une impulsion violente et rapide», et **impétuosité**, «un comportement vif et violent», sont encore très vivants et qu'ils conviennent parfaitement à un niveau de langue soutenu.

JAQUETTE

Un jour, un recteur de l'Université Laurentienne, scandalisé du fait que les professeurs ne portaient pas le complet approprié au statut professoral (époque pré-hippies!) émit l'ordonnance que «les professeurs devront dorénavant porter la jaquette» en salle de classe. Les professeurs de langue anglaise avaient compris qu'ils devaient porter le complet avec veston, mais les Francophones, eux, n'ont pas encore fini de s'esclaffer 30 ans après l'injonction!

En effet, bien que l'anglais tienne *jacket* de l'ancien français *jaquet* /*jaque* (vêtement court à manches qui portaient les paysans, dont est dérivé le prénom Jacques), le terme, en français moderne, ne désigne plus ce vêtement court à manches. Il signifie plutôt : une longue chemise de nuit; une veste féminine de tailleur, boutonnée par-devant; une chemise à caractère publicitaire qui recouvre un livre, un disque : la jaquette d'un livre, d'un disque. En France, le mot **jaquette** est encore employé dans le sens d'un «vêtement masculin de cérémonie à pans ouverts descendant jusqu'aux genoux». On se souviendra que le premier ministre Trudeau a signé le rapatriement de la Constitution en **jaquette**, devant la Reine d'Angleterre! (juré vrai, foi de **Langagier!**)

Le recteur aurait pu dire : «Je prie les professeurs de porter dorénavant la veste». Mais les professeurs anglophones seraient apparus en classe portant une «vest» («a sleeveless garment worn over a shirt or blouse»), tandis que les Francophones auraient porté une «vêtement court avec manches, ouvert devant». Pas étonnant qu'on parle de «deux solitudes» dans ce pays!

LIBRAIRIE

Le Francophone minoritaire dans un pays à dominance anglophone s'y fait prendre à chaque fois! «Je vais étudier à la *librairie*... pardon, à la **bibliothèque**». Pourquoi le français désigne-t-il cet endroit par le terme **bibliothèque** et le magasin de livres par **librairie**, alors que l'anglais utilise *library* pour **bibliothèque** et *bookstore* pour **librairie**? Quel chassé-croisé!

Librairie est un très ancien emprunt au latin impérial *libraria* (1365) (dérivé de

liber = livre) que l'anglais a lui-même emprunté au français au XV^e siècle sous la forme *librarie*. Ce terme désignait, en latin, en français et en anglais, l'endroit où l'on rangeait des livres. Par exemple, Montaigne se retirait dans sa **librairie** pour méditer et écrire. L'anglais a conservé ce sens originel jusqu'à nos jours.

Le terme concurrent, **bibliothèque**, est d'origine latine, *bibliotheca*, et grecque (*biblio* = livre, et *thêkê* = case, armoire pour livres). Le mot *bibliotheca* existe aussi en anglais, emprunté de la même souche latine et grecque, mais son usage s'est spécialisé pour signifier «a collection, a catalogue of books». En français, le sens métonymique de «bâtiment où se trouvent de nombreux livres» n'est apparu qu'à la fin du XVII^e siècle et il a été conservé jusqu'à présent.

Comment **bibliothèque** est-il venu à supplanter **librairie** en parlant du lieu où l'on conserve les livres? Pour l'explication, il faut passer par le terme **libraire** (latin *librarius*) qui désignait un auteur, un copiste qui fabriquait et vendait des livres. Avant l'apparition de l'imprimerie, le **libraire** était donc un personnage central pour la diffusion des écrits et des livres. Mais à partir de 1460, les nouvelles techniques d'impression ont ajouté au rôle traditionnel du **libraire** celui de fabricant et de marchand de livres.

Ainsi, en français, la **bibliothèque** est dirigée par un **bibliothécaire** en chef, tandis qu'en anglais, la *library* l'est par un *Chief Librarian*. À chacun le choix de ses mots!

MÉRITOIRE, MÉRITANT

Rappelons que **méritoire** a le sens de «qui a du mérite, qui est digne de récompense» en parlant de choses. Ex. : «Il a fait un effort **méritoire** dans son travail de français». De son côté, **méritant** (issu du part. prés. du verbe **mériter**) introduit la nuance de «être digne d'estime, par son mérite». Ex. : «Le père Noël récompensera les enfants **méritants**» (anglais : *deserving*).

PAVEMENT

Ce terme ressemble en tout à l'anglais *pavement* et l'explication est simple : l'anglais a emprunté au français, dès le Moyen Âge, ce dérivé du verbe **paver**, lui-même devenu en anglais *to pave*, qui a donné des expressions idiomatiques comme *to pave the way*, *paved with good intentions*. En français moderne, **pavement** désigne le résultat de l'action, c'est-à-dire la partie pavée d'une surface, notamment d'un chemin. Au XV^e siècle, **pavement** signifiait aussi l'action de paver, mais ce sens a disparu sous la concurrence de **pavage**, «le travail qui consiste à paver une rue, une chaussée, au moyen de pavés».

Notons que si, à l'origine, on recouvrait les routes de **pavés** (blocs de pierre, de

bois, etc.), on se sert, de nos jours, d'un mélange d'asphalte et de granulats minéraux. On pourrait, à la rigueur, utiliser le terme **pavé** pour désigner le revêtement asphalté d'une route moderne, mais le terme n'a pas, à strictement parler, cette extension en français. On doit plutôt recourir à une expression comme «revêtir une chaussée», «appliquer un revêtement», «refaire le revêtement d'une route».

SUPPORTEUR

Il s'agit, comme **décideur** (voir **Le langagier**, n° 34, septembre 1999), d'un néologisme construit sur un modèle anglais en l'absence d'un terme équivalent en français.

Le dictionnaire *Robert* relève **supporter**, prononcé *supportère* (de l'anglais *supporter*, 1920) pour désigner une personne qui soutient un parti, une équipe sportive (fém. **supportrice** ou **supporteure**). On utilise parfois **partisan** en parlant d'une personne qui appuie un candidat, une cause, mais il faut se garder d'employer **partisan** au sens de membre d'un parti.

Enfin, rappelons que le verbe **supporter** (voir **Le langagier**, n° 7, nov. 1994, au terme **support**) a d'abord un sens concret en français et qu'il ne saurait convenir aux contextes décrits ci-dessus. On ne doit donc pas dire : «*supporter* un parti, une cause, une personne», mais plutôt : «donner son appui, accorder son soutien, appuyer une équipe, appuyer un parti, un candidat», etc.

SOYA OU SOJA

Cultivée en Chine depuis plus de 4 000 ans, cette légumineuse porte le nom de **soya** en Amérique du Nord (inspiré de l'anglais «soy», lui-même emprunté du japonais «shoyu», écrit «souï» et «soï»). Le terme originel vient de la langue mandchou, «soya». Par contre, l'Europe occidentale a adopté le terme **soja** sous l'influence de la transcription allemande du terme chinois.



Le langagier vous écoute!

Composez le 4305 ou le 4312
ou envoyez un courriel :
langagier@nickel.laurentian.ca

